



Dessiné par M. D'Étroyat.

Imp. de M. Chevalier à Paris.



212

ARCHITECTURE NAVALE.

La courbe de liaison, destinée à suppléer à la pénurie de briques, est une forte pièce aux branches étendues. L'une de ces branches s'applique contre la quille, l'autre contre l'étrave. On y pratique souvent des entailles à crochets. Sa branche supérieure se raccorde avec le bas de la contre-étrave, soit bout à bout, soit au moyen d'un écart. La contre-étrave s'arrête à ses branches inférieures.

La contre-étrave est adhérente au contour intérieur de l'étrave. Elle consolide cette partie de l'avant et reçoit sur ses faces planes les côtés internes des apôtres. Formée d'une ou de plusieurs pièces, elle doit, dans ce dernier cas, décrire les écarts de l'étrave et se cheviller avec elle.

Sur la partie antérieure de l'étrave, vers le bas, est appliqué la gorgère. C'est la pièce destinée à diviser le fléide, à former en outre les contours dégauchés d'une quille élanée.

Cette charpente, formée de deux ou trois pièces, s'applique tout entières sur l'étrave où elle est chevillée. Sa base, de niveau avec le plan intérieur de la quille, est recouverte par la fusée quille. Il convient que le bas du taillomer puisse être emporté par une avarie sans compromettre la sécurité de l'étrave, sans altérer les qualités de cette pièce essentielle.

Pour mieux fendre les flots, le taillomer aura un tranchant, diminuant d'épaisseur à sa partie antérieure, tout en raccordant ses bords avec les côtés de l'étrave.

Le taillomer peut donc avoir une épaisseur moindre que celle de l'étrave. Voici comment on explique ces deux pièces, comment on donne un sens régulier à leurs faces latérales.

Plan. n^o 4.

Soit (Figure 4) une section horizontale de l'étrave et du taillomer appliqués l'un contre l'autre, bien consolidés, mais ayant encore leurs faces parallèles. L'amincissement doit aller en ligne droite du contour extérieur de la riblure de l'étrave aux bords antérieurs du taillomer.

On cloze sur ces pièces rentrées à terre quelques repasts ou règles droites, se confondant dans un même plan et s'inclinant suivant l'amincissement vu de deux pièces réunies. Si, au moyen d'un compas, on prend la distance comprise entre le dehors de la riblure de l'étrave et le dessous du repast, qu'on le porte en dehors du taillomer, que par tous les points donnés au taillomer on mène des droites prolongées, elles décrivent dans leur étendue et le contour antérieur du taillomer et la limite du bois à enlever de la riblure au taillomer pour rendre les surfaces continues et régler le défillement.

On voit, Figure 7, Planche XXVII, la projection des pièces de l'avant que nous

TROISIÈME PARTIE.

213

venons de décrire. On les a supposés ajustés et assemblés avec la quille et la fusée quille; mais cette opération n'a lieu qu'après y avoir appliqué les apôtres.

- A Taillomer inférieur, ou gorgère et son écart.
- B Fusée quille.
- D Quille, R Riblure.
- C Courbe de liaison.
- E Étrave.
- F Contre-étrave.

Plan. n^o 5.

La Figure 5 représente le pied de l'étrave d'un petit bâtiment, tel qu'un chasse-marin.

Dans la première partie de l'ouvrage nous avons décrit avec soin les apôtres, leur équerage, le dégauchement considérable occasionné par les fusées anguleuses de la proue. Ces pièces se chevillent solidement avec l'étrave, assaut que possible par des chevilles qui les traversent de part en part et qu'on rive alternativement de tribord à babord. Afin de diminuer leur équerage, de leur laisser plus de force dans le sens de la courbure, on les dévoie sur une des faces latérales, sur celle qui devra s'appliquer contre l'étrave. Il suffit de faire à cette partie le retranchement d'une section prismatique triangulaire dont le sommet s'arrête à leur contour extérieur, et la base ayant quelques centimètres de large est prise dans l'épaisseur du bois. On conçoit que la pièce en se dévoyant présente aux contours du navire une surface plus large et moins entaillée par l'équerage, puisque la section angulaire s'élargit d'une quantité précisément égale à la section prismatique faite dans le sens droit.

Fig. 6.

La Figure 6 représente une section horizontale de l'apôtre. L'angle D A B est égal à l'équerage porté sur D A, côté droit de la pièce. Après l'emblèvement de la section prismatique D A B, l'angle D A B devient l'angle B A C, qui lui est égal, et la portion B A C remplace la section D A B. AB s'applique alors sur le côté de l'étrave.

Quand les apôtres sont en place, on dirige à l'équerage au fond de la riblure de l'étrave la face qui desine leurs contours. La riblure triangulaire disparaît alors et se confond avec les contours des apôtres. On pratique à leur sommet une échancrure pour le passage du bonnet, et leur pied s'arrête au dernier couple de l'avant, dans la direction d'évoile alternant avec l'équerage de l'apôtre.

On ne saurait apporter trop de soins au travail de ces pièces importantes. C'est sur elles que vont s'arrêter de nombreuses vannes de bordages. Elles doivent être de premier cloiz.